

Comité Régional de la Mobilité en Bretagne

15 juin 2017

Compte rendu des ateliers de l'après-midi

Chantier 0 : Sens, valeurs et promotion de la mobilité internationale

Atelier : Production collaborative d'un argumentaire en faveur de la mobilité vis à vis des financeurs.

1^{er} atelier

Présents :

- Yannick Pont - DAEI
- PY Le Chat - DAEI
- Jérémy Gautier – Maison de l'Europe de Rennes + JTM (administrateur)
- Eric Plaze - DRAAF
- Marie-Hélène Miossec – Askoria
- Michel Thomas – Pôle emploi
- Fanny Gasc - DAEI

Contexte :

Chantier 0 du COREMOB. Constat des différences de vision de la mobilité internationale. Décision de réfléchir collectivement au sens, aux valeurs et aux objectifs de la mobilité internationale.

➔ Construction d'un document de synthèse sur le « pourquoi ? ».

Questionnement : peut-on arriver à une lecture partagée autour de « valeurs » communes et comment la promouvoir ?

➔ Production d'un tableau avec des arguments en faveur de la mobilité internationale selon les différents objectifs qu'on peut lui assigner.

Aujourd'hui :

➔ Objectif : Comment passer d'un chantier de réflexion à un chantier plus opérationnel ?

L'enjeu identifié est travailler sur la communication et la valorisation de la mobilité internationale : comment construire des argumentaires pour justifier l'intérêt de la mobilité internationale, du temps et des moyens financiers/humains qui y sont consacrés ?

➔ Exercice proposé :

Identifier les principaux bailleurs de la mobilité internationale / Repérer les principaux arguments à utiliser auprès de ces bailleurs pour développer la mobilité internationale.

Tour de table :

- Travailler à l'impact du départ de jeunes pour la structure qui les accueille. Réflexion sur ce qu'on apporte au pays d'accueil.
- Réflexion également à avoir sur l'impact au retour des mobilités. Comment mieux essaimer les expériences à l'étranger ? S'appuyer sur des « ambassadeurs » (jeunes qui sont déjà partis) pour démonter les craintes, notamment des familles de jeunes qui freinent les départs. Comment mieux capitaliser les retours de la part des jeunes ayant bénéficié des dispositifs ?
- Parfois les expériences Erasmus (enseignement supérieur) ne font que renforcer les a priori existants sur les autres cultures européennes, car les jeunes restent en vase clos, entre « Erasmus », voire entre jeunes de la même nationalité
- Importance d'avoir une vraie expérience d'immersion dans le pays et d'interculturalité.

- Risque que les échanges « de masses » limitent les réels échanges avec la vie des locaux et que des jeunes en mobilité ne passent complètement à côté de la culture du pays d'accueil.
- Une mobilité courte ne renforce pas nécessairement un CV, en revanche, elle ouvre l'esprit et peut avoir un bénéfice clair sur le développement personnel (qui impacte également le positionnement dans la vie professionnelle).
- Mobilité courte : tremplin à la mobilité. Celui qui a bénéficié de cette expérience essaime.
- Argument pour des mobilités courtes et/ou collectives : bénéfice principal pour le jeune qui part.
- La mobilité internationale, si elle n'est pas préparée, ne présente pas nécessairement une garantie de succès. Travailler au positionnement des jeunes qui partent, leur relation à l'altérité, éviter de reproduire des stéréotypes...
- Constat de la différence entre mobilité préparée et encadrée ou complément libre.
- Importance des temps d'échanges entre jeunes qui partent et qui reviennent.
- Si on veut que la mobilité ait des impacts positifs pour les individus, les structures d'accueil et d'envoi, les pays concernés..., il est nécessaire de favoriser un accompagnement en finançant cet écosystème global de la mobilité internationale.
- Importance du partenariat et d'avoir une structure d'accueil sur place qui accompagne le séjour.
- Liens importants à faire avec les coopérations décentralisées du territoire. Rencontre entre différents champs professionnels.

2^{ème} atelier

Présents :

- Yannick Pont - DAEI
- Charlène Cordon - Stagiaire CD22
- Anna Planchais – Service Europe/international CD 22
- Léa Fournier – Stagiaire CD 35
- Alain Duilein – Président JTM
- Lénéaïc Normand - Association régionale des missions locales de Bretagne
- Fanny Gasc – DAEI

Contexte :

Idem premier atelier. Conclusion du 1^{er} atelier : une mobilité sera d'autant plus réussie/positive qu'elle sera accompagnée (avant/pendant/après – ici/là-bas) + nécessité de favoriser une réelle immersion dans la vie du pays d'accueil.

Tour de table :

- Les mobilités peuvent parfois échouer, l'ouverture au monde ne marche pas systématiquement. Il faut un accompagnement au retour. Parfois le choc interculturel est trop fort. Argument pour le bailleur : ça n'est pas grave, c'est une première expérience. Il faut avoir un accompagnement du jeune même si c'est un échec. Sinon obligation de réussir pour le jeune. Ne pas mettre trop de pression sur les jeunes.
- Les élu.e.s attendent des chiffres concrets. On pourrait les convaincre plus facilement « d'accompagner l'accompagnement » s'il y avait un observatoire de la mobilité qui analyse la plus-value pour les jeunes de ces mobilités.
- Mobilité : vecteur d'attractivité du territoire du départ aussi. Argument à destination des élu.e.s des collectivités territoriales.
- Les analyses quantitatives sont indispensables car faciles à lire pour les élu.e.s.
- Les témoignages de ce matin étaient positifs car ils montraient la concrétisation de l'accompagnement des acteurs de la mobilité via le COREMOB.
- Des rencontres avec les élu.e.s du 22 ont lieu quand des délégations étrangères viennent. Objectif : montrer les bénéfices des échanges sur les pratiques professionnelles.
- JTM : mieux capitaliser sur les départs pour bénéficier des retours des jeunes qui sont partis.

- Missions locales : le meilleur argument : donner les moyens aux bailleurs d'être acteurs, pas uniquement via les fonds. Valorisation institutionnelle des mobilités.
- Exemple 1 : faire figurer le compte d'engagement citoyen dans le compte personnel d'activité pour les encadrants de bénévoles. Il serait intéressant que les jeunes qui reviennent puissent également en bénéficier (cumul d'heures qui ouvrent des droits à la formation pour les jeunes ambassadeurs de la mobilité). Inciter la Région, l'Etat, l'Education Nationale à travailler sur cette question au niveau national.
- Exemple 2 : travailler sur un référentiel de compétences
- Exemple 3 : formation partagée des professionnels. Le bilan du COREMOB sur ce point est très positif. La Région a la légitimité pour aller chercher une valorisation via les OPCA qui pourraient financer une partie des formations actuellement financées par certains chantiers du COREMOB. Cet argent pourrait être réinjecté sur d'autres chantiers du COREMOB. Nécessité que les élus s'emparent de la question pour faire évoluer ces sujets.
- CD 22 : proposer une rencontre avec les élus sur le même format. Réflexion sur le financement de la mobilité internationale.

Question de la suite : les parties prenantes disent que le chantier 0 est primordial.

Yannick Pont : si des acteurs veulent se saisir du chantier, c'est ouvert, mais nous ne disposons actuellement pas de moyens financiers pour du temps-homme sur le chantier 0.